

écrits enflammés, à s'y rallier pour combattre le danger qui menaçait la patrie. La jeunesse conservatrice s'assembla pour délibérer sur la situation; la discussion fut vive parfois, mais la majorité ne voulut pas se séparer de ses chefs; les autres s'unirent à Lanctot et à quelques-uns de ses amis libéraux pour fonder l'*Union Nationale* que eut pour rédacteurs: MM. Lanctot, L. Labelle, H.-F. Rainville (le juge), L.-A. Jetté, D. Girouard, L.-O. David, J.-X. Perreault, J.-M. Loranger, Chs de Lorimier, Audet, Longpré et Letendre.

Le programme de ces jeunes gens, unis par un sentiment patriotique, était de combattre, par la plume et la parole, le changement de constitution proposé, de démontrer que ce régime politique, suggéré par lord Durham, pour angliciser le Bas-Canada, finirait par nous mettre à la merci d'une majorité hostile à nos droits religieux et nationaux. Ils dénoncèrent surtout l'intention qu'avait le gouvernement de changer la constitution sans consulter le pays, convoquèrent des assemblées publiques et firent signer des pétitions demandant l'appel au peuple.

Lanctot déploya dans cette croisade une énergie, une activité, un esprit d'organisation et un talent d'écrivain et d'orateur qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. Ses collaborateurs le croyaient sincère, et il l'était autant qu'il pouvait l'être; nous l'étions nous-mêmes; nous avions la conviction intime que le droit de veto et le pouvoir accordé aux provinces anglaises d'augmenter leur représentation proportionnellement à leur population, pendant que le Bas-Canada était condamné à garder toujours le même nombre de députés, nous mettraient sous la dépendance d'une majorité qui irait toujours grossissant, et que tôt ou tard il surgirait des conflits où nous serions écrasés. Nous pensions et nous disions que la Confédération était une œuvre prématurée; que nous n'étions pas assez riches pour acheter les territoires qu'on nous offrait et construire les che-